

Guide comptable et fiscal du Sol-Violette

Sommaire

- Réception d'un paiement en Sol-Violette
- Encaissement
- Opérations réalisées par les caisses enregistreuses
- Organisation administrative, comptable et fiscale de la structure
- Factures et schéma de comptabilisation
- Réutilisation des stocks de Sol-Violette
- Divers

Généralités

Les Sol-Violette sont utilisables sur le bassin de vie toulousain. Ils encouragent l'achat de biens et de services produits localement. Une Monnaie Locale circule en complément de l'Euro et n'a pas vocation à le remplacer.

1 Sol-Violette (1 SV) = 1 Euro. La loi impose que les euros convertis soient placés sur un fonds de garantie, pour assurer la valeur de la monnaie locale.

Les utilisateurs et utilisatrices du Sol-Violette sont adhérent.e.s de l'association CLAS Sol-Violette (qui porte notre monnaie). Ils sont appelés solistes (particuliers) ou prestataires (professionnels).

Réception d'un paiement en Sol-Violette

Les coupons Sol-Violette



Le Sol-Violette se présente sous la forme de coupons papiers de 6 valeurs différentes : 1, 2, 5, 10, 20 et 50 SV.

Lors d'un paiement en Sol-Violette, il est donc conseillé de demander à la clientèle de **faire l'appoint en euro** (comme pour les titres tickets restaurants).

Le rendu de monnaie en Euro sur les Sol-Violette n'est pas légal. Il est par contre tout à fait possible de rendre la monnaie en Sol-Violette sur des Sol-Violette. N'hésitez pas à nous contacter pour demander un fonds de caisse.

Exemples pour un article dont le prix est de 7,90 € :

- Le client vous donne 7 SV et 0,90 € ;
- Le client vous donne 4 SV et 4 €, vous lui rendez 0,10 € ;
- Le client vous donne 8 SV et 0,90 €, vous lui rendez 1 SV ;
- Le client vous donne 8 SV, il vous fait don des 10 centimes.

Les Sol-Violette numériques / e-Sol

Le Sol-Violette s'est doté d'un format numérique depuis 2019, pour compléter, et non remplacer, les coupons. Ce format numérique se présente sous la forme d'une application, proposant différentes fonctionnalités articulées autour d'un mode de paiement dématérialisé.

Un soliste qui souhaite utiliser ce format va principalement créditer son compte avec sa carte bancaire. Les Sol-Violette vont ensuite **circuler de manière totalement indépendante des comptes bancaires**, uniquement entre les comptes e-Sol de solistes et de prestataires.

Pour régler un achat avec cet outil, il faut dans un premier temps se connecter à son compte. Lorsque c'est le cas, le soliste pourra sélectionner la structure à laquelle réaliser le règlement :

- Soit en passant par la carte interactive ou la liste des prestataires ;
- Soit en flashant le QR Code affiché en caisse depuis son compte e-Sol.

Une fois la structure sélectionnée, le soliste rentre lui-même le montant (au centime près), ainsi qu'une éventuelle description. **Une fois le paiement effectué, une notification s'affiche** sur son smartphone, qu'il peut vous présenter pour validation. Vous pouvez également recevoir une alerte sur votre compte, par SMS, et/ou par mail.

Encaissement

Pour l'encaissement des coupons Sol-Violette, il suffit de comptabiliser votre fonds de caisse en début de journée, en Sol-Violette et en Euro, puis en fin de journée, encore une fois en Sol-Violette et en Euro.

Cela revient à distinguer deux fonds de caisse, et nous conseillons aussi de dédier un compartiment de la caisse aux Sol-Violette.

Programmation de la caisse enregistreuse

Pour faciliter l'étape de la gestion de caisse en fin de journée et les enregistrements comptables, **il est conseillé d'ajouter sur sa caisse une touche Sol-Violette** (et même si possible un touche coupons Sol-Violette ET une touche Sol-Violette numérique).

Cela ne demande généralement pas une modification importante du logiciel de caisse.

Opérations réalisées par la caisse enregistreuse

La caisse enregistreuse fonctionne sans changement, les enregistrements se font en Euro. Les modalités de paiement ajoutées à votre caisse, Sol-Violette « coupons » et Sol-Violette « numériques », s'intègrent dans la contrepartie à l'enregistrement des ventes, au même titre que les paiements par cartes bancaires, chèques, espèces ou titres-restaurant.

Exemple d'un ticket récapitulatif de la journée

Vente rubrique 1	250,00	Espèces	700,25
Vente rubrique 2	600,00	Cartes bancaires	550,00
Vente rubrique 3	855,25	Titres-restaurant	300,00
		Coupons Sol-Violette	55,00
		Sol-Violette numérique	100,00
Total	1705,25	Total	1705,25

Ecriture comptable des ventes à intégrer en comptabilité

N° des comptes		Débit	Crédit
580100	Clients espèces	700,25	
580200	Clients cartes bancaires	550,00	
580300	Clients titres-restaurant	300,00	
580400	Clients coupons Sol-Violette	55,00	
580500	Clients Sol-Violette numérique	100,00	
70	Ventes		1421,04
4457	TVA Collectée		284,21
<u>Pour la partie encaissée en coupons Sol-Violette, il faudra passer l'écriture suivante dans le journal de caisse Sol-Violette</u>			
530400	Coupons Sol-Violette	55,00	
580400	Clients coupons Sol-Violette		55,00

Organisation administrative, comptable et fiscale de la structure

Le Sol-Violette est un mode de paiement au même titre que la carte bancaire, le chèque, ou les espèces. Les écritures comptables relatives au Sol-violette s'intègrent donc dans la comptabilité normale des entreprises en Euro.

- ~ **Facturation identique.** Seules les modalités de règlement intègrent un moyen supplémentaire, le Sol-Violette.
- ~ **Création de deux comptes supplémentaires** correspondant à un compte du type 53 Caisse pour les coupons Sol-Violette et un compte du type 512 pour les Sol-Violette numériques.

(Certains comptables préconisent de ne pas créer de Compte Caisse Sol-Violette et de plutôt les traiter avec les espèces en Euro. Des professionnels utilisent aussi le compte 467 - Autres comptes débiteurs et créditeurs (compte de tiers)).
- ~ Création d'un journal comptable Caisse coupons Sol-Violette enregistrant les écritures de compensation entre les comptes Clients / Fournisseurs / Salaires à payer, et le compte 530400 Sol-Violette.
- ~ **La comptabilité en Sol-Violette numérique est simplifiée** car toutes les opérations sont automatiquement répertoriées sur le compte numérique de votre structure, dont vous pouvez éditer un relevé mensuel d'opérations. Pour y accéder, connectez-vous avec vos identifiants et rendez-vous dans l'onglet « Mon compte ».
- ~ **L'activité générée par les Sol-Violette est soumise à l'application des impôts commerciaux** (TVA, impôt sur les sociétés) au même titre que celle générée en Euro. La TVA est enregistrée et réglée en Euro. Le contribuable doit conserver les moyens financiers en Euro pour régler la TVA due.

Factures et schéma de comptabilisation

Dans les exemples suivants, sont utilisés les comptes comptables généraux et des sous-comptes des comptes 512, 53 et 58.

- ➔ 512100 : Banque Euro utilisée
- ➔ 512400 : Compte Sol-Violette numérique
- ➔ 530400 : Caisse Sol-Violette coupons
- ➔ 580400 : Clients Sol-Violette coupons
- ➔ 580500 : Clients Sol-Violette numérique

Pour faciliter l'étape de la gestion de caisse en fin de journée et les enregistrements comptables, il est conseillé d'ajouter aux modes de paiement de sa caisse une touche Sol-Violette, en distinguant si possible une touche Sol-Violette coupons et une touche Sol-Violette numérique.

~~~~~ Enregistrement de la facture de vente

Nom et coordonnées du vendeur	Nom et coordonnées de l'acheteur
N° facture Date	
FACTURE	
Description des ventes de marchandises ou prestations	
<u>Total HT</u> 1 000,00 €	➔ Crédit des Comptes de Ventes 70
Montant TVA 200,00 €	➔ Crédit du Compte de TVA collectée 4457
Total TTC 1 200,00 €	➔ Débit du Compte Clients 41
<u>Modalités de règlement</u>	
Règlement en Euro 800,00 €	➔ Crédit du Compte Clients 41 ⁽¹⁾
Règlement en Sol-Violette 400,00 SV	➔ Crédit du Compte Clients 41 ⁽²⁾

~~~~~ Enregistrement de la facture d'achat

Nom et coordonnées du vendeur	Nom et coordonnées de l'acheteur
N° facture	
Date	
FACTURE	
Description des achats de marchandises ou prestations	
<u>Total HT</u>	1 000,00 €
Montant TVA	200,00 €
Total TTC	1 200,00 €
<u>Modalités de règlement</u>	
Règlement en Euro	800,00 €
Règlement en Sol-Violette	400,00 SV

Crédit des Comptes d'Achats 60

Crédit du Compte de TVA sur achats 4456

Débit du Compte Fournisseurs 40

Crédit du Compte Fournisseurs 40 ⁽³⁾

Crédit du Compte Fournisseurs 40 ⁽⁴⁾



- (1)** : Crédit du Compte Clients 41 par le débit du Compte 512100 (banque Euro) dans le journal de banque correspondant.
- (2)** : Crédit du Compte Clients 41 par le débit du Compte 530400 (coupons Sol-Violette), ou du Compte 512400 (Sol-Violette numérique), dans le journal de Caisse Sol-Violette.
- (3)** : Débit du Compte Fournisseurs 40 par le crédit du Compte 512100 (banque Euro) dans le journal de banque correspondant.
- (4)** : Débit du Compte Fournisseurs 40 par le crédit du Compte 530400 (coupons Sol-Violette), ou du Compte 512400 (Sol-Violette numérique), dans le journal de Caisse Sol-Violette.

Réutilisation des stocks de Sol-Violette

~~~~~ En paiement de biens ou de services

Vous pouvez consulter notre annuaire pour découvrir l'ensemble des professionnels et fournisseurs de notre réseau, chez qui dépenser vos Sol-Violette. L'association essaye de proposer un maximum de diversité, y compris au niveau des activités de services aux entreprises (experts-comptables, agences de communication, entreprises de nettoyage de locaux ou de vitres, etc.).

Le développement du réseau est l'affaire de tout le monde : n'hésitez pas à en parler autour de vous (fournisseurs, commerces proches, etc.), ou à nous transmettre des contacts potentiels !

~~~~~ En part de salaire / prime / défraiement de bénévole

Il est tout à fait possible d'utiliser le Sol-Violette pour payer une partie des salaires ou des primes de vos équipes. C'est légal, et très simple !

Nous tenons à votre disposition un petit guide pour vous expliquer comment faire, n'hésitez pas à nous contacter pour le recevoir. Pour résumer, le bulletin de paie sera rédigé en Euro et seul le moyen de paiement sera modifié.

Vous n'avez pas assez de Sol-Violette en caisse pour ce type d'utilisation ? N'hésitez pas à convertir des Euro en sols à vous rendant au guichet d'une de nos banques partenaires (Crédit Coopératif et Crédit Municipal). Si vous utilisez le numérique, rendez-vous directement sur votre compte !

L'association reste également à votre disposition pour proposer un temps de présentation et d'échange à destination de votre équipe.

~~~~~ La reconversion en dernier recours

Il est possible pour un professionnel (mais pas pour un soliste) de reconvertir ses Sol-Violette en Euro. Cependant, parce que le Sol-Violette n'a d'intérêt que s'il circule, la reconversion donne lieu à une commission de 5%.

Cette somme est réutilisée par l'association pour financer des actions de solidarité, par exemple en donnant accès au Sol-Violette à des personnes en situation de précarité.

Des exonérations ponctuelles sont possibles, notamment pour des structures rencontrant des difficultés financières. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour plus d'informations.

La commission payée constitue une charge pour votre entreprise et est comptabilisée de la façon suivante :

N° des comptes		Débit	Crédit
Commission de conversion coupons Sol-Violette			
627800 ou 66800	Frais bancaires ou charge financière	X	
530400	Coupons Sol-Violette		X
Commission de conversion Sol-Violette numérique			
627810 ou 668100	Frais bancaires ou charge financière	X	
512400	Compte Sol-Violette numérique		X

Pour les coupons Sol-Violette, il faut vous rendre au Crédit Coopératif avec la somme à reconvertir ainsi qu'un RIB. L'équivalent en Euro, moins la commission, vous sera versé par virement. Pour les Sol-Violette numérique, l'opération peut se faire directement depuis votre compte sur l'application.

Divers

~~~~~ Les factures font passer le message

Tous vos fournisseurs ne sont pas encore adhérents au Sol-Violette ? Générez l'envie et la curiosité chez eux en signalant que vous acceptez la monnaie locale ! C'est aussi en étant visible que le réseau se développe.

Pour cela, **indiquez sur vos factures « Payable en Sol-Violette »**

En fonction du logiciel comptable que vous utilisez, l'ajout peut être manuel ou une fonction de paramétrage. Le paiement en Sol-Violette peut se faire sur toute ou partie de la facture et peut également être ajouté aux conditions de paiement.

~~~~~ Devenez comptoir de change

Implantés dans les différents quartiers pour couvrir au mieux le territoire, les comptoirs de change permettent aux particuliers de se procurer des Sol-Violette le plus facilement possible. Ils sont ainsi un maillon essentiel pour le fonctionnement de notre Monnaie Locale !

Vous êtes intéressé ? Contacter nous, nous mettrons à votre disposition différents éléments (enveloppes de montants prédéfinis de Sol-Violette, fiche d'émargement, affichage spécifique, etc.).

~~~~~ Obtenez des Sol-Violette contre des Euro

Vous souhaiteriez dépenser plus de Sol-Violette que vous n'en recevez ? Il vous est possible en tant que structure d'en obtenir tout simplement, en nantissant (= convertissant) des Euro !

Pour cela, vous devrez constater en caisse une sortie d'espèces (comme une remise de banque) et une entrée de Sol-Violette. Les écritures comptables correspondantes seront les suivants :

N° des comptes		Débit	Crédit
580000	Virement interne	X	
530400	Caisse Sol-Violette coupons		X
530000	Caisse en Euros	X	
512400	Virement interne		X

**Pour plus d'informations,
Contactez-nous !**



CLAS Sol-Violette

Pôle associatif Bastide

3, place Tel-Aviv

31000 Toulouse

Contact@sol-violette.fr

07 83 65 72 44

Sol-violette.fr